REGLEMENT PASSAGE REFECTOIRE

Chaque jour les équipes du collège se mobilisent pour offrir aux élèves demi-pensionnaires un service de qualité et servir dans un temps réduit jusqu'à 800 repas.

Afin que les élèves puissent manger dans des conditions optimales, en leur offrant une attente réduite, le choix des mets, un service souriant et le temps nécessaire pour profiter du repas :

Il est impératif que TOUS les élèves respectent l'ordre de passage et se présentent à l'heure, AVEC leur carte de demi-pension.

- **LES ÉLÈVES PASSENT PAR CLASSE**

Un listing est affiché à la vie scolaire déterminant un ordre de passage qui varie chaque jour.

Un appel micro à l'intention des classes est effectué pour se ranger dans le hall.

AUCUN RETARD N'EST POSSIBLE

- **LA CARTE DE DEMI-PENSION EST À PRÉSENTER À CHAQUE REPAS**

Elle est nécessaire pour la fluidité du service et pour contrôler si chaque élève a déjeuné.
En cas d'oubli exceptionnel l'élève passe en dernier de sa classe mais se présente normalement au passage.

Tout élève qui aurait perdu sa carte de cantine doit au plus vite **s'en procurer une nouvelle avec un mot signé de ses parents et la somme de 5 €(chèque ou numéraire)**

La vente de ces cartes s'effectue le mardi et le jeudi à la récréation du matin au kiosque de la vie scolaire côté hall.
toutefois, pour régulariser les dernières situations, la vente de cartes aura lieu les lundis mardis jeuds et vendredis jusqu'au vacances d'automne .

Tout manquement répété à ces règles nécessaires entraînera des punitions.